

PROGRAMME DE RESIDENCE D'ARTISTES DU FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIERE

APPEL A CANDIDATURE

Résidence de production au Cameroun – printemps 2023

Le Fonds de dotation Compagnie Fruitière poursuit sa collaboration avec l'association FRÆME pour encourager les échanges artistiques et culturels, en lançant un appel à projet pour une résidence de production au Cameroun au printemps 2023. La résidence est destinée à un.e artiste arts visuels basé.e à Marseille.

Présentation générale du dispositif

Depuis 2017, le Fonds de Dotation Compagnie Fruitière affirme son engagement en faveur de la création contemporaine en développant un programme de résidence sur le continent Africain et à Marseille.

Les résidences se déroulent au cœur des territoires où opère la Compagnie Fruitière, au sein des exploitations agricoles situées au Ghana, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun.

L'objectif de ces résidences, au-delà du soutien à la création contemporaine, se pense comme un des vecteurs d'une meilleure connaissance des cultures, des contextes, des géographies, en créant les conditions de la rencontre et de la compréhension mutuelle. A dimension variable, elles offrent à chaque artiste un cadre unique et une temporalité adaptée à son projet.

Le dispositif comprend la présentation de la production au sein du salon Art-o-rama à Marseille, offrant ainsi à l'artiste sélectionné.e une visibilité auprès de collectionneurs.ses, d'institutionnel.l.es, de journalistes, de galeristes, de curateur.e.s et du grand public.

Parmi les artistes ayant bénéficié du programme de résidences à ce jour : Wilfrid Almendra (Marseille-Haut Penja Cameroun), Marie Bovo (Marseille-Kasunya District Ghana), Amandine Guruceaga (Marseille-Bassam et Grand Fleuve Côte d'Ivoire) , Justine Gaga (Douala-Marseille France), Abdias Ngateu (Yaoundé-Marseille France) et Gethan&Myles (Marseille-Saint-Louis Sénégal).

En parallèle, la Compagnie Fruitière a initié la constitution d'une collection d'œuvres en procédant à l'acquisition de productions réalisées lors de certaines résidences. Cette acquisition n'est pas incluse dans le présent appel à résidence. Si elle se veut un complément du dispositif de soutien à la création contemporaine, elle est également la volonté de constituer une mémoire de l'expérience vécue, la trace des rencontres opérées, autant que l'archive des regards artistiques singuliers déployés lors de la résidence.

Le Fonds de dotation Compagnie Fruitière a confié à **FRÆME** le pilotage du programme et l'accompagnement de la résidence.

La résidence 2023

L'appel à projet est destiné à un artiste basé à Marseille.

La résidence du printemps 2023 se déroulera au **Cameroun** dans le Haut Penja au sein d'une exploitation agricole : **La Plantation du Haut Penja (PHP)**.

La PHP (Plantation du Haut Penja) est une plantation emblématique de fruits au Cameroun, située dans l'arrondissement de Njombé-Penja à moins de 100 km de Douala.

Filiale de la Compagnie Fruitière depuis plusieurs décennies, la société s'étend sur 5.000 hectares.

Employeur majeur du pays avec près de 7.000 employés, la PHP produit principalement de la banane mais aussi du poivre, du cacao, du chocolat grâce à une petite chocolaterie installée au milieu de la plantation de bananes ainsi que des fleurs et des feuillages exotiques. La production annuelle de bananes dépasse 200.000 tonnes, elles sont exportées vers l'Europe via le port de Douala sur les navires spécialisées de la Compagnie Fruitière.

Le siège de la PHP et les différents services de l'entreprise sont implantés au sein même de la plantation. La plantation est bordée de plusieurs volcans recouverts de forêt primaire ce qui en fait un site exceptionnel.

La résidence est structurée en 3 temps :

- L'artiste est invité.e à effectuer un premier voyage de repérage début 2023.
- La résidence d'artiste aura lieu entre avril et juin 2023 sur une période de 2 mois maximum.
- La production sera présentée dans le cadre du salon Art-o-rama dans un espace dédié en août 2023 à Marseille.

Lors de son séjour de repérage, l'artiste sélectionné.e sera guidé.e par Véronique Collard Bovy, directrice de FRÆME. Il.elle sera accueilli.e et accompagné.e durant toute sa résidence par les équipes de la PHP sur place.

Un programme de rendez-vous, de visites et d'évènements sera établi pour le résident, selon son projet et ses besoins.

L'artiste s'inspirera du contexte qui lui est proposé afin de produire un projet.

Tous les médiums sont concernés.

L'artiste sera sélectionné.e par un jury composé de :

- Marie-Pierre Fabre, Présidente du Fonds de dotation Compagnie Fruitière,
- Aude Christel Mgba, curatrice indépendante basée aux Pays Bas et au Cameroun,
- Stanislas Colodiet, directeur du Cirva, Marseille,
- Directeur/trice du musée d'Art Contemporain de Marseille (sous réserve, en cours de nomination),
- Véronique Collard Bovy, directrice de FRÆME.

Calendrier :

Septembre 2022 : lancement de l'appel à projet
30 octobre 2022 : date limite de dépôt des dossiers
Novembre 2022 : présélection des dossiers par FRAEME, tenue du jury
Début décembre : annonce du lauréat
Janvier 2023 : voyage de repérage
Mars 2023 : début de la résidence
Juin 2023 : fin de la résidence
Août 203 : présentation au salon Art-o-rama à Marseille

Accompagnement :

FRAEME accompagnera le résident dans l'analyse des besoins matériels et logistiques nécessaires à la bonne réalisation de son projet, et organisera les deux séjours au Cameroun.

Les frais de déplacement et de séjour afférents à la résidence seront couverts, à savoir :

- une allocation de résidence, permettant de couvrir les frais du quotidien (repas, etc.)
- les voyages internationaux et intérieurs ;
- le logement ;
- l'assurance santé, responsabilité civile et rapatriement sera assuré par l'artiste.

L'artiste percevra :

- Avant son départ pour le Cameroun en voyage de repérage (janvier 2023) un montant forfaitaire de 3000€ comprenant les Per diem, vols et frais divers liés au voyage.
- Avant son départ pour le Cameroun en résidence (en mars 2023) un montant forfaitaire de 3700€ comprenant les honoraires artistiques pour le temps dédié à la résidence en complément des 1200€ de Per diem.
- Au plus tard en juillet 2023, 2000€ pour la production des œuvres.

Dossier de candidature :

- Un projet spécifique de production/recherche lié à sa pratique et au contexte qui est proposé,
- Un dossier de présentation **portfolio**, pdf obligatoire, comprenant :
 - Un courrier indiquant clairement l'intérêt de l'artiste pour le territoire et le contexte de la résidence, révélant la capacité de l'artiste à favoriser les rencontres.
 - Un curriculum vitae

Les dossiers de candidatures sont à adresser à : ll@fraeme.art

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le **30 octobre 2022**.

A propos de la Compagnie Fruitière

La Compagnie Fruitière est implantée à Marseille depuis sa création en 1938. L'entreprise familiale s'est bâtie autour de l'activité de négoce de fruits en provenance d'Afrique puis a intégré petit-à-petit de nouveaux métiers :

- Producteur avec ses propres plantations en Afrique puis en Amérique Latine
- Premier producteur de fruits d'Afrique et l'un des premiers distributeurs de fruits en Europe.

Avec 20.000 employés dans ses plantations en Afrique de l'Ouest et près de 1000 à travers toute l'Europe, les dirigeants de l'entreprise ont placé l'humain au cœur des pratiques et des enjeux.

Une démarche RSE particulièrement volontariste est mise en place pour structurer cet engagement auprès des populations et de l'environnement.

Pour élargir le périmètre de ces actions, l'entreprise a créé le Fonds de dotation Compagnie Fruitière.

A propos du Fonds de dotation Compagnie Fruitière, mécène du programme

Depuis sa création en 2012, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière est engagé sur quatre axes thématiques : la santé, l'éducation, l'environnement et la culture. Dans le domaine de l'art, le Fonds a choisi d'apporter son soutien aux échanges artistiques et culturels entre la France et l'Afrique subsaharienne en finançant une résidence d'artiste annuelle d'une durée comprise entre un et deux mois. Parmi les artistes ayant bénéficié de ce programme citons Leikun Nahusenay, Fabienne Guilbert et Maisha Marshallende. Par ailleurs, le Fonds Compagnie Fruitière contribue à la mise en place de projets éducatifs et artistiques dans le cadre de partenariats avec plusieurs grandes institutions culturelles à Marseille.

Pour en savoir plus : www.fdd-cf.com

FRAEME, Coordination du programme de résidences

Association résidente de la Friche Belle de Mai à Marseille, FRAEME invente, développe et met en œuvre des systèmes de production et de diffusion de l'art contemporain. En articulant ses activités autour de deux dynamiques, le parcours professionnel des artistes et l'exploration des différentes modalités de rencontre des œuvres avec les publics, Fræme initie de nombreuses expériences menées avec les artistes et le public, autant de projets dans lesquels la création s'inscrit en tant que vecteur d'expressions individuelles et collectives.

L'association travaille à la production d'expositions, d'événements et d'œuvres, à échelles nationale et internationale tout en s'engageant auprès des scènes territoriales, elle est aussi une actrice majeure du marché de l'art avec le Salon international d'art contemporain Art-o-rama.

Fræme propose un accompagnement des artistes par un programme multipartenarial de résidences, l'édition de livres monographiques, et entreprend parallèlement depuis de nombreuses années une démarche active en faveur des droits culturels, déployant une offre importante de projets de médiation et d'actions culturelles pour toutes et tous.

Pour en savoir plus : www.fraeme.art